

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Abéba, Ethiopie, B.P.: 3243 Tel.: (251-1) 51 38 22 Fax: (251-1) 51 93 21
Email: oau-ews@telecom.net.et

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE

39^{EME} REUNION

30 SEPTEMBRE 2005

ADDIS ABEBA, ETHIOPIE

PSC/PR/Comm.2 (XXXIX)

COMMUNIQUE

**COMMUNIQUE DE LA 39^{ème} REUNION DU CONSEIL
DE PAIX ET DE SECURITE**

Le Conseil de Paix et de Sécurité (CPS) de l'Union africaine (UA), en sa 39^{ème} réunion tenue le 30 septembre 2005, a adopté la décision qui suit sur la 4^{ème} Retraite de réflexion du CPS et des autres Représentants permanents auprès de l'UA, tenue à Durban (Afrique du Sud), les 4 et 5 septembre 2005, et consacrée à l'élaboration d'un document-cadre sur la reconstruction et le développement post-conflit en Afrique:

Le Conseil:

1. **Rappelle** la décision du Conseil exécutif de l'UA, en sa réunion de Sirte (Libye), en juillet 2005 [décision EX.CL/191(VII)], demandant l'élaboration d'un document-cadre de l'UA sur la reconstruction post-conflit sur la base des dispositions pertinentes du Protocole relatif au CPS et de l'expérience acquise jusqu'ici sur le continent;
2. **Se félicite** de l'initiative de l'Afrique du Sud, en sa qualité de Président du CPS pour le mois de septembre 2005, et de la Commission, facilitée par Safer Africa, d'organiser par la 4^{ème} Retraite de réflexion à Durban (Afrique du Sud), en vue de débattre de l'élaboration d'un document-cadre sur la reconstruction et le développement post-conflit ;
3. **Entérine** le rapport et les résultats de la Retraite qui offrent une base pour l'élaboration d'un tel document-cadre;
4. **Se félicite** de l'initiative prise par la Commission de convoquer une réunion technique d'experts au début du mois de novembre, qui sera suivie d'une réunion d'experts des Etats membres au début du mois de décembre, en vue de l'enrichissement du projet de document-cadre;
5. **Décide** de rester saisi de la question et de continuer à contribuer au processus d'élaboration d'un document-cadre sur la reconstruction et le développement post-conflit et à toutes les activités connexes de l'UA.